



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 22/05/2022 à 07h30

Vigilance **ORANGE ORAGES**

Le département du Cantal est placé en vigilance météorologique, ce jour, dimanche 22 mai 2022, **JAUNE** pour risque d'orages à partir de 12h puis **ORANGE** pour le même risque à partir de 14h.

Dans un contexte de fortes chaleurs, des orages devraient se développer à partir de la mi-journée, en débutant par le Cézallier et les monts du Cantal, puis en se généralisant à tout le département.

Ces **orages pourront être violents** et sont caractérisés en particulier par un risque prononcé de **très fortes rafales**, atteignant ou dépassant par endroits 90 km/h.

Le **risque de grêle** est également bien présent : **les grêlons pourraient être d'assez grosse taille localement**.

Enfin les **intensités de précipitations pourront être très importantes** par moments, pouvant générer du ruissellement, notamment en milieu urbain.

Le phénomène devrait durer jusqu'en milieu de nuit prochaine puis diminuer en intensité, avec toutefois le maintien d'un temps instable avec averses pour la journée de lundi.

Conséquences possibles

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC



Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Soyez prudents dans vos déplacements et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologique.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

